

@ctu.mict

Flash d'info de l'UFMICT CGT n° 131

Syndiqué-e pour soutenir mon engagement professionnel



Mercredi 20 août 2014

... Edito



Sommaire :

Edito : Élections

Orga : Formation syndicale

Revendic : Sages-femmes / Ibode / IADE /

DPC / ordre kinésithérapeutes

UGICT : Journée étude recherche et transition énergétique

4 décembre,

Je vote pour défendre mes intérêts !

Je vote pour le service public !

Je vote CGT

2014 est une année d'élections professionnelles et un année d'élections pour la caisse de retraite. Il y a donc les élections pour les Comités techniques d'établissements (CTE) pour l'ensemble des personnels non médicaux et les sages-femmes. Pour les titulaires et les stagiaires, les Commission paritaires locales et départementales (CAPL et CAPD). Pour les personnels de direction, il y a les élections pour les Comités consultatifs nationaux (CCN) et les Commissions administratives paritaires nationales (CAPN). Pour les agents de la Fonction publique, il y a aussi les élections pour le renouvellement du conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). Il y a déjà eu plusieurs numéros des « Cahiers de la vie fédérale » qui détaillent les mécanismes de ces élections. Il est important de veiller à ce que les technicien-ne-s et les cadres participent à ces élections avec le vote CGT. Une des meilleures façons consiste à convaincre de nombreuses et nombreux candidates et candidats sur les listes CGT. Il est encore temps de solliciter largement ces professionnel-le-s. Les tracts de nombreuses professions sont actuellement disponibles sur le site fédéral. Ils peuvent aider à la finalisation des listes et à gagner le vote CGT. Une par une les voix CGT se gagnent et permettront de conforter la CGT comme première organisation syndicale dans la Fonction publique... .

Le point sur l'organisation.

FORMATION

Pour faire valoir vos droits aux congés de formation, pensez à vous inscrire aux sessions suivantes dès maintenant.

[Vie syndicale](#)

du 24 au 26 septembre 2014 - Centre Benoît Frachon - Courcelle-sur-Yvette (91)

[Communication web : construire et gérer un site avec la plateforme Reference-Syndicale.fr](#)

du 24 au 26 septembre 2014 - Centre Benoît Frachon - Courcelle-sur-Yvette (91)

[Repères pour la bataille salariale](#)

du 6 au 10 octobre 2014 - Centre Benoît Frachon - Courcelle-sur-Yvette (91)

[Stage national Ugict](#)

du 20 au 24 octobre 2014 - Centre Benoît Frachon - Courcelle-sur-Yvette (91)

[Retraites : conséquences des réformes intervenues depuis 1993 et perspectives d'avenir](#)

du 20 au 24 octobre 2014 - Centre Benoît Frachon - Courcelle-sur-Yvette (91)

[Construire le management alternatif au quotidien](#)

du 17 au 19 novembre 2014 - Centre Benoît Frachon - Courcelle-sur-Yvette (91)

Pour tout renseignement :

formation.syndicale@ugict.cgt.fr /
01 55 82 83 35 - 83 41 -

Le coin du revendicatif...

Sages-femmes :

Lors de la réunion du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière (CSFPH) du 8 juillet, la CGT a porté de nombreuses demandes et exigences au nom des sages-femmes qui se sont mobilisé-e-s depuis des mois. Sans revenir dans les détails, quelques aspects en « vrac » : Demande d'ouvrir de réelles négociations sur le régime indemnitaire pour obtenir une vraie reconnaissance de la profession médicale des sages-femmes, le niveau indiciaire décidé par le ministère n'étant pas suffisant ... le grade de sages-femmes cliniciennes linéaire... Un reclassement qui tienne compte de l'ancienneté acquise sans inversion de carrière ...

Ibode :

Un projet de décret et deux projets d'arrêtés soumis à concertation prévoient l'accès des infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat (Ibode) à de nouveaux actes et activités qu'ils exerceraient en exclusivité. Le projet de décret, "relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier de bloc opératoire", définit "les actes et activités que les infirmières et infirmiers de bloc opératoire sont seul-le-s habilité-e-s à réaliser à condition d'avoir suivi une formation", selon la notice. Il leur permet d'accomplir, "en application d'un protocole médical et à condition que l'opérateur puisse intervenir à tout moment": - l'installation chirurgicale du patient / - la mise en place et la fixation des drains sus-aponévrotiques / - la fermeture sous-cutanée et cutanée.

Il habilite également l'Ibode, "en application d'un protocole médical", "en présence et sous la responsabilité de l'opérateur" à : - apporter une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration / - accomplir, à la demande de l'opérateur, une fonction d'assistance technique.

Le protocole médical devra être préalablement "établi, écrit, daté et signé par un médecin". Il devra être "validé par les instances de l'établissement en charge de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins", c'est-à-dire la commission ou conférence médicale d'établissement (CME) et la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT).

IADE :

Un courrier des ministres de la Santé et de l'Enseignement supérieur du 30/07, affirme que le grade Master sera conféré à tous les détenteurs du diplôme d'Etat qui sortiront de formation à partir de la promotion diplômée 2014. La lutte et la mobilisation payent !!!

DPC :

Le Plan cancer 2014-19, la lutte contre les violences faites aux femmes et le Plan psychiatrie et santé mentale 2011-15 font partie des priorités retenues pour le développement professionnel continu (DPC) des agents de la Fonction publique hospitalière (FPH), selon une instruction de la direction générale de l'offre de soins (DGOS).

Ordre kinésithérapeutes :

La CGT dénonce à nouveau les pressions de l'Ordre contre des kinés salarié-e-s dans une lettre à la DGOS.

En direct avec l'UGICT et les organisations spécifiques ICT...

« Le débat sur la transition énergétique doit être l'occasion d'une révision en profondeur des choix libéraux arrêtés ces 15 dernières années »*. « L'objectif de la lutte contre le réchauffement climatique exige des politiques publiques très volontaristes et de gros efforts de recherche et développement »*.

Le gouvernement prépare une loi sur ce sujet qui ne se fixe pas cet objectif.

Par transition énergétique, la CGT entend que soit assuré le caractère durable d'une politique énergétique qui réponde aux besoins à court et à long terme et permette de réduire les inégalités, localement et internationalement.

Dans quel état est la recherche, de l'amont à l'aval et de la production à l'utilisation de l'énergie ?

Quelles sont les conditions pour que la recherche ouvre le champ des possibles face aux formidables défis sociaux, économiques et environnementaux liés à ces domaines ?

Quelles sont les menaces qui pèsent sur la recherche, notamment en termes de financement et de régionalisation ?

Le collectif confédéral « Recherche, enseignement supérieur et emploi » souhaite engager la réflexion avec tous les camarades intéressé-e-s, de toutes les professions et fédérations concernées, des régions, des syndicats d'entreprise qui travaillent sur les enjeux de R&D et des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche publique, afin de porter plus haut des exigences communes.

**Journée d'étude le 21 octobre 2014
de 8H45 à 17H salle du CCN à Montreuil**

Pré-inscription nominative obligatoire, merci de nous confirmer votre présence :

par e-mail sec.general@ugict.cgt.fr

* Document d'orientation adopté lors du 50ème congrès de la CGT

Site de l'UGICT CGT : www.ugict.cgt.fr

